



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

QUALITE DE L'INSTRUMENT DE MESURE DES INDICATEURS DU MARCHE DU TRAVAIL

ETUDE DE CAS DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

ANALYSE ET PROPOSITION

Présenté par : **KORIKO Ousman**
Expert en enquête auprès des
ménages à AFRISTAT

Novembre 2008

SOMMAIRE

Résumé	1
Introduction	2
1. Présentation succincte de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 réalisée dans les pays membres d'AFRISTAT : cas des pays de l'UEMOA 2001-2003	3
2. Population en âge de travailler	3
3. Mesure de l'emploi	4
4. Mesure du chômage	5
5. Retraitement des données sur l'emploi et le chômage	8
Conclusion	9

Résumé

La mise en place des documents stratégiques de réduction de la pauvreté est devenue depuis une dizaine d'années, l'opportunité pour les pays africains de redynamiser de façon générale leur dispositif national de collecte, du traitement et d'analyse des données statistiques, en particulier dans le domaine du marché du travail. Pour accompagner ce besoin, l'un des outils méthodologiques qui leur est proposé par AFRISTAT en collaboration avec DIAL, est l'enquête du type 1-2-3. Il s'agit d'une enquête en trois phases emboîtées dont la première porte sur l'emploi et le chômage. Cette enquête est déjà menée dans plus d'une dizaine de pays africains dont les Etats membres de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) à l'exception de la Guinée Bissau.

L'expérience de la zone UEMOA faite entre 2001 et 2004 est d'autant plus riche qu'elle a rendu possible la comparaison des résultats entre les sept pays impliqués dans le projet (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Dans cette enquête, les principaux concepts utilisés sont basés sur les recommandations et résolutions du BIT. Cependant, des limites ont été constatées dans leur adaptation au contexte des pays en développement en général, africains en particulier, marqué par une prédominance des enfants sur le marché du travail.

La présente étude a permis de relever les limites d'adaptation des concepts tels que la population en âge de travailler, l'activité et le chômage. S'agissant de la population en âge de travailler, il y est généralement inclus des tranches d'âge inférieures à 15 ans dont une partie est pourvue d'emplois. L'étude a proposé un toilettage de ce concept pour s'en tenir non pas à l'effectif total des enfants de ces tranches d'âge mais uniquement à ceux qui répondent aux critères du marché du travail (actifs occupés ou enfants ne fréquentant pas une école, à la recherche du travail et disponibles pour travailler). Aucun enfant de ces tranches d'âge ne devrait se retrouver parmi les inactifs.

En ce qui concerne les concepts de l'emploi et du chômage, bien que définis au sens du BIT, des imprécisions sont relevées dans les définitions des notions de durée de référence et de disponibilité. L'étude propose à cet effet de recourir aux lois du travail pour une meilleure adaptation des questions qui sont généralement posées. Les questions posées devraient par ailleurs être améliorées pour mieux capter les phénomènes que l'on mesure (champ et pertinence).

Pour finir, les propositions faites ont été appliquées aux enquêtes des pays de l'UEMOA. L'expérience a été concluante puisqu'elle a montré une amélioration nette des taux d'activité.

Introduction

Il est aujourd'hui difficile de nier l'importance du travail et de la politique de l'emploi dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et de croissance économique, en particulier dans les pays d'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, presque tous les pays africains sont partie prenante des programmes d'intégration sous-régionale (CEMAC, CEDEAO, UEMOA, SADC, etc.) dont des actions visent également l'amélioration des politiques d'emploi et le développement des ressources humaines.

Toutefois, force est de reconnaître qu'il y a lieu d'améliorer la collecte, le traitement et l'analyse des informations sur le marché du travail dans le système statistique des pays africains. C'est donc ce regain d'intérêt pour ce domaine qui a conduit AFRISTAT à organiser en mars 1997 à Bamako, séminaire international sur le travail et le secteur informel. A la suite de cette importante rencontre et dans un souci d'harmonisation des outils de mesure, AFRISTAT a publié en décembre 1999, un manuel sur les concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel, reposant sur des normes internationales.

Par ailleurs, AFRISTAT appuie depuis 2004, cinq pays (Cameroun, Mali, Nigeria, Ouganda et Zambie) dans le cadre d'un projet régional d'amélioration des statistiques du travail, financé par ACBF. C'est un projet de mise en place et de développement d'un système d'information sur le marché du travail (SIMT) à même de fournir aux décideurs politiques des matières pour la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques d'emploi. Dans le cadre de ce projet, AFRISTAT a élaboré et diffusé un manuel de formation sur la mise en place du SIMT. Ce manuel met également l'accent sur les indicateurs clés du marché du travail.

Plus de 10 ans après le lancement de ce chantier par AFRISTAT, il est appréciable de noter que les instituts nationaux de statistique, notamment ceux de ses pays membres, se sont lancés dans une série d'enquêtes sur l'emploi, le chômage et le secteur informel en adoptant les normes du manuel susmentionné. L'objet du présent exposé est d'examiner la pertinence des dispositifs préconisés pour l'évaluation des indicateurs sur l'emploi et le chômage et d'apprécier s'ils permettent de bien capter les concepts retenus au niveau international. L'exposé va essentiellement aborder les concepts de la population en âge de travailler, la population active, l'emploi et le chômage.

Les questions seront étudiées à partir des résultats obtenus des enquêtes réalisées dans 7 pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo) entre 2001 et 2003 avec pratiquement la même méthodologie, à savoir celle de l'enquête 1-2-3 sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages. La démarche consistera chaque fois, à présenter la définition d'un concept, à examiner les questions formulées pour la collecte des données, à proposer si nécessaire des adaptations. Enfin de nouveaux indicateurs seront calculés sur la base des propositions méthodologiques qui seront faites. Ces indicateurs seront par la suite comparés aux indicateurs initiaux afin d'apprécier les gains procurés par les nouvelles propositions.

1. Présentation succincte de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 réalisée dans les pays membres d'AFRISTAT : cas des pays de l'UEMOA 2001-2003

Dans le cadre d'un programme d'appui régional à la statistique, les pays de l'UEMOA se sont lancés sur la période 2001-2003, à la réalisation d'une enquête du type 1-2-3. Ce type de collecte regroupe trois enquêtes emboîtées, la première sur l'emploi et le chômage, la seconde sur le secteur informel et la dernière relative à la consommation des ménages. Nous nous intéressons dans cette partie à la présentation notamment de la phase 1.

Sur le plan méthodologique, l'enquête de la phase 1 sert non seulement à étudier le marché du travail mais également à constituer la base de sondage pour la phase 2. L'avantage d'une telle opération auprès des ménages, est qu'elle permet d'identifier les activités informelles qui s'exercent à domicile et échapperaient par conséquent à la sélection des unités pour une enquête directe auprès des établissements. L'échantillon maître de la phase 1 sert également de base de sondage pour le tirage des ménages à enquêter à la phase 3. Cet emboîtement offre alors la possibilité d'étudier le mécanisme du marché du travail, le secteur informel, les conditions de vie des ménages et la pauvreté. En Afrique, ce type d'enquête a été expérimenté au Cameroun (1993, 2005), à Madagascar (enquête permanente depuis 1995), dans sept Etats membres de l'UEMOA (2001-2003), en RDC (2004, 2006) et au Burundi (2005 et 2008). D'autres pays (le Congo et le Gabon) se préparent à réaliser les deux premières phases de l'enquête.

S'agissant de la sous-région UEMOA, le champ de l'enquête a porté sur les principales agglomérations notamment Cotonou (Bénin), Ouagadougou (Burkina Faso), Abidjan (Côte d'Ivoire), Bamako (Mali), Niamey (Niger), Dakar (Sénégal) et Lomé (Togo). La méthode d'échantillonnage et les questionnaires utilisés ont été standardisés pour rendre possible la comparaison des résultats. L'échantillon comprend 2500 à 3000 ménages dans chacune des agglomérations tirés selon un plan de sondage aréolaire à deux degrés. L'enquête est basée sur les principaux concepts suivants : la population en âge de travailler, l'emploi, le chômage, le sous emploi et l'inactivité.

2. Population en âge de travailler

La définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. Un autre facteur considéré est celui de la comparaison des résultats entre les pays. Compte tenu de tous ces éléments, au sens de l'enquête, il s'agit d'une population potentiellement active constituée des personnes âgées de 10 ans ou plus. En pratique, cette population a été filtrée à partir des données collectées à l'aide d'un questionnaire sur la composition des ménages.

En fait, la définition adoptée semble être plutôt celle de l'âge de population qui travaille ou se positionne sur le marché de l'emploi. Si on n'y prend pas garde, on est souvent amené à calculer des indicateurs tels que le taux d'activité et le taux de chômage pour une population dont une partie (10-14 ans) est en majorité encore sur les bancs d'école. L'inconvénient de ce choix est le gonflement du dénominateur de ces indicateurs par un nombre pléthorique d'enfants qui ne sont même pas encore sur le marché du travail.

Le tableau suivant est un exemple de la structure de la population âgée de 10 ans ou plus à Cotonou. On constate que 17% de cette population est constituée des enfants de 10-14 ans.

Tableau 1 : structure de la population en âge de travailler à Cotonou

Classe d'âge (années révolues)	Effectif	%
10-14	102 694	16,6
15-59	492 411	79,5
60 et plus	24 174	3,9
Total	619 279	100,0

Source : ENSAE, Enquête 1-2-3 à Cotonou, phase 1, octobre 2001

Considérer que cet effectif d'enfants se place sur le marché du travail soulève des critiques d'autant plus qu'un nombre de 79225 parmi eux continuaient de fréquenter l'école. Les élèves de cet âge représentaient alors 77% de leur effectif total. Ces élèves ne devront pas non plus être classés ni parmi les inactifs ni dans les chômeurs (même s'ils répondent au critère du chômage). Ils sont plutôt à la charge de leurs parents. Néanmoins, les actifs occupés de cet âge ainsi que ceux qui répondent au critère de chômeurs (voir la définition plus loin) et ne fréquentent plus l'école devront être comptés dans la population active.

Compte tenu des arguments avancés, le ré-inventaire de la population en âge de travailler, soit 10 ans ou plus, sera refait après avoir abordé les concepts d'emploi et du chômage. Cette population comprendra :

- l'effectif des personnes âgées de 15 ans ou plus (actifs occupés, chômeurs et inactifs) ;
- l'effectif des enfants de 10 à 14 ans qui sont des actifs occupés ;
- l'effectif des enfants de 10 à 14 ans qui répondent au critère de chômeurs et ne font pas partie des élèves en cours de fréquentation scolaire.

Ce ré-inventaire est important pour comprendre d'une part, l'offre potentielle du travail en tant que facteur de production et d'autre part, pour restaurer autant que se peut, la notion de population en âge de travailler.

3. Mesure de l'emploi

Au sens de l'enquête, est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler, ayant exercé au cours d'une période de sept jours précédant le passage dans le ménage où elle réside, une activité productive d'au moins une heure. Cette définition est conforme à celle du BIT.

Examinons à présent de près la série de questions posées pour mesurer ce phénomène :

Question 1 : au cours de la semaine dernière, avez-vous travaillé ne serait-ce qu'une heure ?

1. Oui
2. Non

Tandis que dans la définition, il est fait mention des sept derniers jours, la question stipule plutôt la semaine dernière. Ainsi, pour quelqu'un qui a travaillé seulement le mardi de la semaine 1 et à qui on pose cette question le dimanche de la semaine 2, la réponse serait affirmative. Alors qu'en réalité, plus de 7 jours se sont écoulés depuis le jour qu'il a travaillé. Il y a donc un risque de télescopeage.

Pour éviter d'augmenter de façon subtile le nombre d'actifs occupés, il serait important d'être plus précis dans la formulation de cette question en mentionnant bien «sept derniers jours ». Par ailleurs, si l'on veut se conformer strictement au principe de la comptabilité nationale qui tient compte seulement de la production des biens marchands ou non et des services marchands, cette question mérite d'être améliorée.

Proposition de question 1 : au cours des sept derniers jours, avez-vous travaillé ne serait-ce qu'une heure, soit en produisant un bien contre paiement ou non, soit en vendant un service ?

Il est aussi constaté que la notion d'une heure n'est pas souvent bien appréhendée dans ces enquêtes. En effet, tandis qu'en Europe, une heure de travail rémunérée est obligatoirement déclarée à la sécurité sociale, ce n'est pas le cas en Afrique. Ceci est dû à la dualité de l'économie dans les pays en développement. Les travaux occasionnels de courte durée sont plus fréquents dans le secteur informel qui souffre de l'absence de protection sociale.

Question 2 : bien que vous ayez déclaré ne pas avoir travaillé la semaine dernière, avez-vous réalisé l'une des activités suivantes :

- | | |
|--|---|
| 01 en travaillant dans une affaire personnelle | 06 comme apprenti rémunéré ou non |
| 02 en fabriquant un produit pour la vente | 07 comme étudiant qui réalise un travail |
| 03 en travaillant à la maison pour un revenu | 08 en travaillant pour une autre famille |
| 04 en délivrant un service | 09 n'importe quelle autre activité pour un revenu |
| 05 en aidant dans une entreprise familiale | 10 aucune activité de ce genre |

Les personnes ayant donné pour réponse l'une des modalités 1 à 9 sont classées parmi les actifs occupés. Tout comme dans la question 1, nous relevons que l'imprécision de la question porte sur la dernière semaine. La modalité 4 devrait aussi être complétée en précisant qu'il s'agit de la livraison d'un service marchand. En effet, le service de réparation fourni gracieusement par un ouvrier à une tierce personne ne doit pas être comptabilisé.

Aux personnes non encore classées parmi les actifs occupés, il est posé la question suivante pour connaître leur situation d'activité.

Question 3 : bien que vous n'ayez pas travaillé la semaine dernière, avez-vous un emploi ?

1. Oui
2. Non

Tout comme dans les questions précédentes, nous relevons que l'imprécision de la question porte sur la dernière semaine. La réponse négative à cette question permet de classer l'individu concerné dans le groupe des non occupés. Pour ceux-ci, un saut est prévu jusqu'aux questions qui traitent du chômage et de l'inactivité. Par contre, l'affirmation conduit à la question suivante :

Question 4 : pourquoi n'avez-vous pas travaillé la semaine dernière ?

1. Vacances ou jours fériés
2. Maladie
3. Grève
4. Arrêt provisoire du travail
5. Licenciement ou fin de contrat
6. Autre raison

L'examen montre que cette question ne souffre d'aucune ambiguïté. Les personnes ayant répondu par l'une des modalités 1 à 4 sont classées parmi les actifs occupés. En revanche, pour décider du classement des personnes qui répondent par les modalités 5 ou 6, une autre question supplémentaire leur est posée.

Question 5 : dans combien de temps allez-vous reprendre le travail ou commencer à travailler (premier emploi) ?

1. Moins de 4 semaines
2. Plus de 4 semaines
3. Ne sait pas

La réponse par la première modalité permet de classer les personnes concernées dans les actifs occupés. Là encore, sans se référer à la législation, c'est plutôt par souci de comparaison que la durée de moins de 4 semaines est choisie comme une durée d'inoccupation tolérée à ceux qui sont licenciés ou en fin de contrat dans leur emploi actuel.

En résumé, bien que le concept de l'emploi soit défini au sens du BIT, l'interprétation des questions posées peuvent conduire à des résultats imprécis. Il s'agit notamment de la notion de la période de référence, du type de production et de la durée d'inoccupation tolérée pour les travailleurs en situation de licenciement ou de fin de contrat.

En termes d'inventaire, la population des actifs occupés comprend toutes personnes âgées de 10 ans ou plus qui exercent un emploi. Pour les besoins de la comptabilité nationale, ce champ doit être conservé comme tel.

4. Mesure du chômage

Au sens de l'enquête, est considérée en situation de chômage, toute personne âgée de 10 ans ou plus, n'ayant exercé aucune activité de production (au sens de la comptabilité nationale) au cours de la période de référence (ici les sept derniers jours), ayant recherché activement un emploi au cours du mois précédant l'enquête et étant disponible à travailler.

On constate que la durée de référence pour mesurer le chômage est d'un mois. Tandis que celle de l'activité est d'une semaine. L'argument généralement avancé est la prise de décision tardive surtout des personnes licenciées ou en fin de contrat de chercher un autre travail. Il peut arriver qu'elles aient quelques jours d'abattement avant de se lancer activement dans la recherche d'un nouvel emploi.

Examinons la série de questions posées à ceux qui sont sans emploi, pour mesurer ce phénomène.

Question 1 : avez-vous cherché un emploi la semaine dernière ?

1. Oui
2. Non

Tout comme nous l'avons signalé plus haut, il existe une imprécision sur la durée de la période de référence, à savoir s'il s'agit de la semaine dernière ou des sept derniers jours. La réponse négative à cette question conduit à la question suivante. La réponse positive permet de faire le saut pour aller à la troisième question.

Question 2 : avez-vous cherché un emploi au cours des 4 dernières semaines ?

1. Oui
2. Non

Ici aussi le problème de télescopage existe entre la notion des 4 dernières semaines et celle des 30 derniers jours. La réponse négative à cette question permet un saut pour atteindre la question 4. Par contre, la troisième question est posée à ceux qui répondent oui à la deuxième.

Question 3 : seriez-vous disponible pour travailler ?

1. Immédiatement
2. D'ici 15 jours
3. 15 jours à un mois
4. Dans plus d'un mois

La notion de disponibilité à travailler est définie ici par les modalités 1 et 2. Plusieurs questions demeurent. Primo, que prévoit la législation de chaque pays ? Secundo, Pourquoi cette durée devrait être plus courte que la durée de référence pour la recherche du travail ? Ces questions sont légitimes parce qu'il suffit d'élargir cette durée pour voir entrer dans le champ des chômeurs, plus de personnes à la recherche active du travail. Ce qui conduirait par conséquent à l'augmentation du taux de chômage. Par contre en réduisant la durée de disponibilité, on tend vers une augmentation de la population des inactifs.

Les trois questions qui vont suivre sont posées d'une part, à ceux qui ont répondu négativement aux deux premières questions, et d'autre part, à ceux qui ont déclaré les modalités 3 et 4 pour réponse à la question 3. Par ces questions, le questionnaire tente de récupérer les personnes qui, bien que ne répondant pas aux critères stricts de chômeurs, vont être considérées comme tels.

Question 4 : vous ne travaillez pas parce que vous êtes :

1. Invalide ou en maladie de longue durée
2. En cours de scolarité, étudiant
3. Retraité(e)
4. Femme au foyer
5. Rentier
6. Autre

Quelle que soit la réponse à la question 4, l'interview se poursuit avec la question suivante. Mais en examinant la question, il nous paraît logique qu'elle ne devrait pas être posée aux personnes ayant répondu par les modalités 3 et 4 à la question 3, car il s'agit des individus qui ont bien avoué avoir cherché du travail au cours des quatre dernières semaines mais ne sont pas disponibles dans l'immédiat pour travailler.

Par ailleurs, les cinq premières réponses à cette question devraient suffire pour classer les personnes concernées comme des inactifs. Mais tel n'a pas été le cas, puisqu'elles sont encore amenées à répondre à la question suivante. En les poussant à répondre à la question 5 cela conduit parfois à une contradiction.

Question 5 : pourquoi n'avez-vous pas cherché du travail (ou ne désirez-vous pas travailler) ?

Involontaire

1. Il n'existe pas d'emploi
2. Ne pense pas pouvoir obtenir de travail sans qualification
3. Ne sait pas comment rechercher un emploi

Volontaire

4. Attend la réponse à une demande d'emploi
5. N'en a pas besoin ou n'a pas envie de travailler
6. N'est pas en âge de travailler

Les personnes ayant répondu par les modalités 4 à 6 à cette question sont définitivement classées parmi les inactifs. Pourtant, l'analyse de la modalité montre bien que certaines personnes jugent qu'elles n'ont pas encore l'âge qu'il faut pour être sur le marché du travail. A notre avis, si ces personnes ont un âge inférieur à ce qui est prescrit par la législation du travail, elles ne devront pas être classées en inactifs. On devrait plutôt les retirer de la population en âge de travailler. C'est fort probablement le cas des enfants âgés de 10 à 14 ans, qui dans la majorité sont encore sur les bancs d'école ou dans tous les cas, à la charge entière de leurs parents. A Cotonou par exemple, on retrouve un effectif de 54 391 enfants de 10 à 14 ans parmi les inactifs qui pourtant ont déclaré n'avoir pas encore l'âge qu'il faut pour chercher du travail, soit plus de 50% de leur effectif total.

Une autre critique faite à cette question est la possible contradiction flagrante qui peut y avoir en répondant à la question 4. Un exemple est le cas d'une femme au foyer (modalité 4 de la question 4) qui aurait bien voulu travailler mais qui est empêchée par son mari. Il s'agit ici d'une raison involontaire qui ne figure pas dans les modalités de la question 5.

Question 6 : bien que vous n'ayez pas cherché de travail au cours des 4 dernières semaines, seriez-vous disponible tout de suite si on vous proposait un emploi maintenant ?

1. Oui
2. Non

Les personnes qui répondent oui à cette question sont récupérées parmi les chômeurs. Il s'agit ici d'un élargissement du concept de chômage face à la réalité du marché du travail dans les pays africains. Dans les pays dominés par le secteur informel, les modes d'accès au marché du travail reposent surtout sur des relations personnelles. Toutefois, les précautions sont prises pour calculer séparément le taux strict et le taux élargi du chômage.

En résumé, le questionnaire a le mérite de poser une bonne série de questions pour distinguer les chômeurs des inactifs. Cependant, certaines observations méritent d'être prises en considération pour une amélioration de la qualité des données :

- le télescopage sur la durée de référence doit être évité ;
- il convient en outre d'avoir recours à la législation des pays pour une définition adéquate de la notion disponibilité immédiate pour travailler ;
- les personnes qui cherchent du travail et ne sont pas disponibles devront être classées dans les inactifs ;
- l'effectif des personnes qui ne cherchent pas à travailler à cause de leur âge jugé inférieur à ce qui est prescrit par la législation devra être retiré de la population des inactifs ;
- les enfants âgés de 10 à 14 ans en cours de scolarisation ne devront être comptés ni dans les chômeurs (même s'ils répondent aux critères) ni dans les inactifs (car ils ne le sont pas).

5. Retraitement des données sur l'emploi et le chômage

Cette partie présente l'application pratique des réflexions développées dans les points ci-dessus dans le but d'apprécier les améliorations possibles des indicateurs tels que le taux d'activité et le taux de chômage. Le cas est étudié à partir des données de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 des pays de l'UEMOA présentée au point 1 ci-haut. Les hypothèses du traitement sont les suivantes :

- Population en âge de travailler : toutes personnes âgées de 15 ans ou plus auxquelles s'ajoutent des personnes âgées de 10 à 14 ans répondant aux critères suivants : i) être un actif occupé (même si l'on fréquente), ii) ne fréquente pas l'école, recherche du travail et est disponible immédiatement à travailler.
- Actif occupé : est considéré pourvue d'un emploi, toute personne âgée de 10 ans ou plus ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 derniers jours (dans le cas de ce questionnaire, on est obligé de se contenter de la dernière semaine) ;
- Chômeur : cette notion inclut i) les personnes âgées de 15 ans ou plus qui répondent aux trois critères stricts du BIT (pas d'emploi, en recherche un activement et disponible pour travailler), ii) les enfants âgés de 10-14 ans qui ne fréquentent plus l'école et qui répondent aux trois critères du BIT.
- Les enfants de 10-14 ans qui ne répondent ni aux critères du chômage et qui ne sont pas occupés seront écartés de la population des inactifs. En d'autres termes, cette population sera constituée uniquement des personnes âgées de 15 ans ou plus qui ne sont ni occupées ni au chômage.

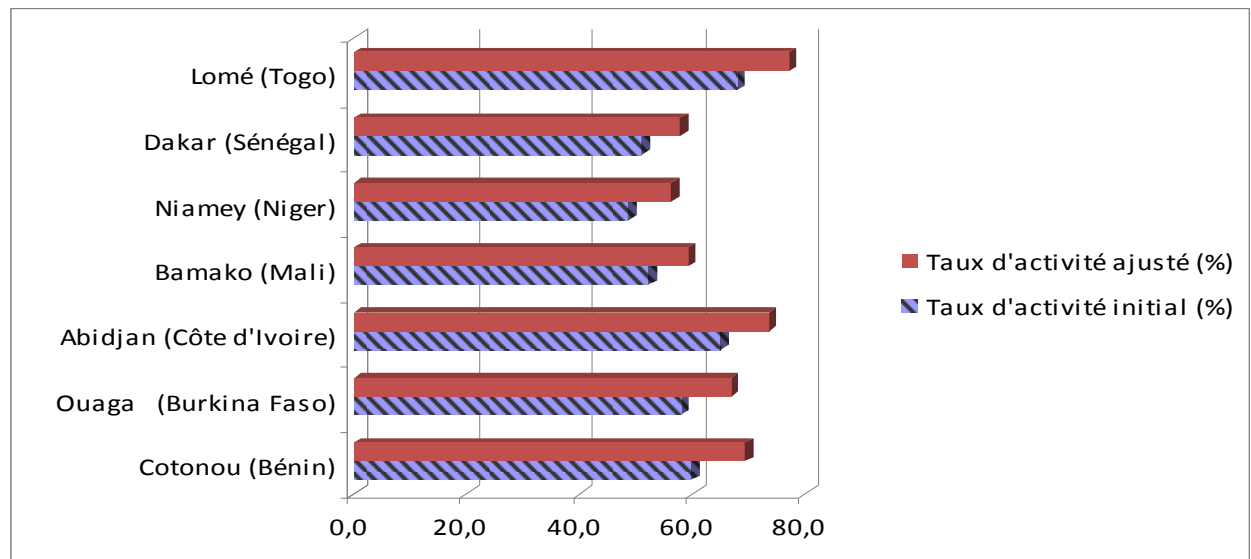
Tableau 2 : indicateurs du marché du travail (données diffusées et données retraitées)

Indicateurs du marché du travail	Cotonou (Bénin)	Ouaga (Burkina Faso)	Abidjan (Côte d'Ivoire)	Bamako (Mali)	Niamey Niger	Dakar (Sénégal)	Lomé (Togo)
1. Données de base							
Population en âge de travailler (10 ans et plus)	614 400	634 500	2 349 400	758 000	464 900	1 457 000	596 300
Actifs occupés	348 000	311 000	1 332 000	369 000	197 000	658 000	371 000
Chômeurs	20 400	56 500	205 400	28 000	29 900	87 000	33 300
Inactifs	246 000	267 000	812 000	361 000	238 000	712 000	192 000
Taux d'activité (%)	59,9	58,0	65,1	52,4	48,8	51,1	67,9
Taux de chômage (%)	5,5	15,4	13,5	7,1	13,1	11,7	8,2
2. Données retraitées							
Population en âge de travailler (10 ans et plus)	530 630	549 258	2 088 600	670 300	401 300	1 287 800	524 200
Actifs occupés	348 000	311 000	1 332 000	369 000	197 000	658 000	371 000
Chômeurs	20 395	56 268	205 400	28 000	29 000	87 000	33 000
Inactifs	162 235	181 990	551 200	273 300	175 300	542 800	120 200
Taux d'activité (%)	69,4	66,9	73,6	59,2	56,3	57,9	77,1
Taux de chômage (%)	5,5	15,3	13,4	7,1	12,8	11,7	8,2

Source : Statéco n°99 de 2005, pp. 43-63, calcul AFRISTAT

Ainsi dans l'ensemble, le réaménagement des effectifs proposés entraîne nettement une amélioration des taux d'activité. Plus on exclut de la population en âge de travailler, les personnes qui ne répondent pas aux critères du marché du travail, plus on augmente le taux d'activité. L'amélioration de ce taux est surtout nette pour Lomé et Cotonou avec un gain de dix points sur les indicateurs initiaux (voir graphique à la page suivante).

Figure 1 : Taux initiaux et taux ajustés d'activité des principales agglomérations des pays de l'UEMOA



Par contre, l'effet du toilettage de la population active est moins remarquable sur la variation du niveau des taux de chômage. Ce qui signifie qu'en dehors des enfants de 10-14 ans qui sont des actifs occupés, les autres enfants du même groupe d'âge ne font pas de la recherche de l'emploi leur premier souci. C'est un argument qui milite encore en faveur de leur exclusion du marché du travail.

Conclusion

Des efforts sont entrepris depuis une dizaine d'années dans les Etats membres d'AFRISTAT en mettant en œuvre les enquêtes du type 1-2-3. La première phase de cette enquête permet d'obtenir des indicateurs bien appréciés. Cependant, à l'examen des concepts retenus, du contenu du questionnaire utilisé et des indicateurs calculés, certaines limites sont identifiées. Ces limites influencent surtout le niveau des indicateurs tels que le taux d'activité et le taux du chômage. Aussi, la présente analyse offre une piste de réflexion qui doit être poursuivie pour l'amélioration de ces résultats. De façon générale, elle recommande l'amélioration des questions relatives à la mesure de l'emploi et du chômage et propose un toilettage du champ de la population en âge de travailler lorsque la limite inférieure de cette classe d'âge est en dessous de celle prescrite par la législation.

Par ailleurs, force est de reconnaître que le dispositif de collecte, du traitement et d'analyse des statistiques du travail s'améliore progressivement en Afrique. En effet, dans le cadre de la mise en place des SIMT, plusieurs sources de données sont consultées. Les pays bénéficiaires de cette expérience ont par ailleurs adopté des supports de publication d'information aussi bien sur la situation que sur la dynamique du marché du travail.

S'agissant de l'information situationnelle, elle porte essentiellement sur l'analyse des indicateurs clés du marché du travail dont la source principale demeure encore les enquêtes sur l'emploi ou la main-d'œuvre. D'où la nécessité d'amélioration du dispositif de ce genre d'enquête.

Annexe 1 : extrait du questionnaire de la phase 1 de l'enquête 1-2-3

CODE IDENTIFIANT						Nombre de membres du ménage (sans les visiteurs) : Nombre de visiteurs : Individus de 10 ans et plus (y compris les visiteurs) :
Com-mune	N° ZD		N°Ménage			

[illegible]

	01	02	03	04	05	06	07
M14b. Quel type d'enseignement avez-vous suivi ? 1. Primaire 2. Secondaire 1 ^{er} cycle général 3. Secondaire 1 ^{er} cycle technique 4. Secondaire 2 ^{ème} cycle général 3. Secondaire 2 ^{ème} cycle technique 6. Supérieur	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
M14c. Quel type de formation avez-vous suivi la dernière fois ? (Voir code type de formation)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
M14d. Diplôme le plus élevé obtenu ? 1. Aucun 2. CFEPD 3. BEPC 4. CAP 5. BEP 6. BAC 7. DEUG, DUT, BTS 8. Diplôme supérieur à BAC + 2 9. Autres	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
M15. Quelle est la dernière classe que vous avez suivie ? (convertir en nombre d'années d'études avec succès)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
M16. Quel type d'école avez-vous fréquenté pour la dernière fois ? 1. Public 2. Privé confessionnel 3. Privé non confessionnel	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
M17. Allez-vous toujours à l'école ? 1. Oui 2. Non	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
M18. Pourquoi avez-vous arrêté vos études ou n'avez-vous pas été à l'école ? 1. Impossibilité financière des parents 2. Préférence pour un apprentissage ou un travail 3. Grossesse, mariage 4. Handicap, maladie 5. Echech scolaire 6. Trop jeune 7. Ecoles trop éloignées 8. Etudes achevées 9. Autres	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
M19. Savez-vous lire et écrire l'une des langues suivantes? - Français - Langues nationales 1. Oui 2. Non - Autres langues	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
M20. Quelle langue parlez-vous à la maison principalement 1. Français 2. Langues nationales 3. Autres langues	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

EMPLOI ACTUEL (EA)		
EA1. Au cours de la semaine dernière, vous avez effectué une ou plusieurs des activités suivantes (énumérez les options 1 à 5 et notez le nombre d'heures correspondantes)	1. Etudes 2. Travaux domestiques dans sa propre maison, garde d'enfants, de personnes âgées, de malades, sans rémunération 3. Chercher de l'eau ou du bois, faire le marché 4. Construction de sa propre maison 5. Prestation de services gratuits à sa communauté 6. Aucune de ces activités	
EA2. Au cours de la semaine dernière, avez vous travaillé ne serait-ce qu'une heure ?	1. Oui 2. Non Passez à AP1	
EA3. Bien que vous ayez déclaré ne pas avoir travaillé la semaine dernière, avez-vous réalisé l'une des activités suivantes la semaine dernière, à domicile ou à l'extérieur, pour aider la famille :	01. En travaillant dans une affaire personnelle 02. En fabriquant un produit pour la vente 03. En travaillant à la maison pour un revenu 04. En délivrant un service 05. En aidant dans une entreprise familiale 06. Comme apprenti rémunéré ou non 07. Comme étudiant qui réalise un travail 08. En travaillant pour une autre famille 09. N'importe quelle autre activité pour un revenu 10. Aucune activité de ce genre Passez à AP1	
EA4. Bien que vous n'avez pas travaillé la semaine dernière, avez-vous un emploi ?	1. Oui 2. Non Passez à EA7a	
EA5. Pourquoi n'avez-vous pas travaillé la semaine dernière	1. Vacances ou jours fériés 2. Maladie 3. Grève 4. Arrêt provisoire du travail 5. Licenciement ou fin de contrat 6. Autres Passez à AP1	
EA6. Dans combien de temps allez-vous reprendre le travail ou commencer à travailler ? (premier emploi)	1. Moins de 4 semaines Passez à AP1 2. Plus de 4 semaines 3. Ne sait pas	
EA7a. Avez-vous cherché un emploi la semaine dernière ?	1. Oui Passez à EA7c 2. Non	
EA7b. Avez-vous cherché un emploi au cours des 4 dernières semaines ?	1. Oui Passez à EA8a 2. Non	
EA7c. Seriez-vous disponible pour travailler ?	1. Immédiatement Passez à C1 2. D'ici 15 jours 3. 15 jours à un mois 4. Dans plus d'un mois	
EA8a. Vous ne travaillez pas parce que vous êtes :	1. Invalide ou en maladie de longue durée 2. En cours de scolarité, étudiant(e) 3. Retraité(e) 4. Femme au foyer 5. Rentier 6. Autre	
EA8b1. Pourquoi n'avez-vous pas cherché de travail (ou ne désirez-vous pas travailler) ?	<u>Involontaire</u> 1. Il n'existe pas d'emploi 2. Ne pense pas pouvoir obtenir de travail sans qualification 3. Ne sait pas comment rechercher un emploi <u>Volontaire</u> Si 4, 5 ou 6, passez à EA8c 4. Attend la réponse à une demande d'emploi 5. N'en a pas besoin ou n'a pas envie de travailler 6. N'est pas en âge de travailler	
EA8b2. Bien que vous n'avez pas cherché de travail ces 4 dernières semaines, seriez-vous disponible tout de suite si on vous proposait un emploi maintenant ?	1. Oui Passez à C1 2. Non	
EA8c. Comment faites-vous pour subvenir à vos besoins ? (ressource principale)	1. Perçoit une pension de son travail 2. Autre pension ou une aide (famille, ami, veuvage, divorce, orphelinat) 3. Perçoit des revenus de sa (ses) propriété(s), vit de ses rentes 4. Vit de son épargne 5. Mendie 6. Boursier 7. Prise en charge par sa famille ou une autre personne	

Si 10-14 ans, passez au module Revenus hors emploi (RHA)
Si 15 ans et plus, passez au module Trajectoire et perspectives (TP).